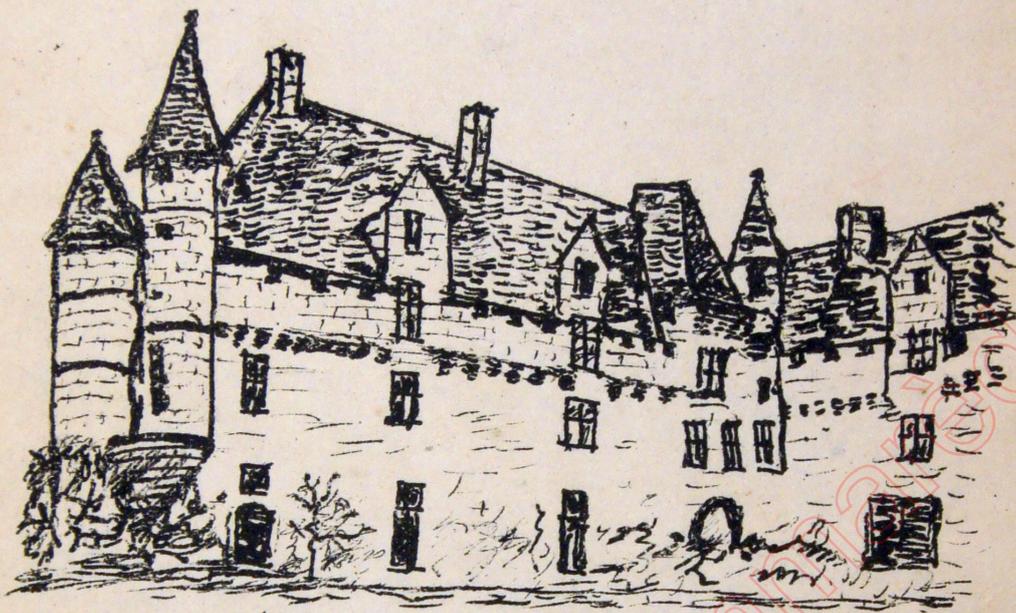


Chanoine Brugière

Neuvic

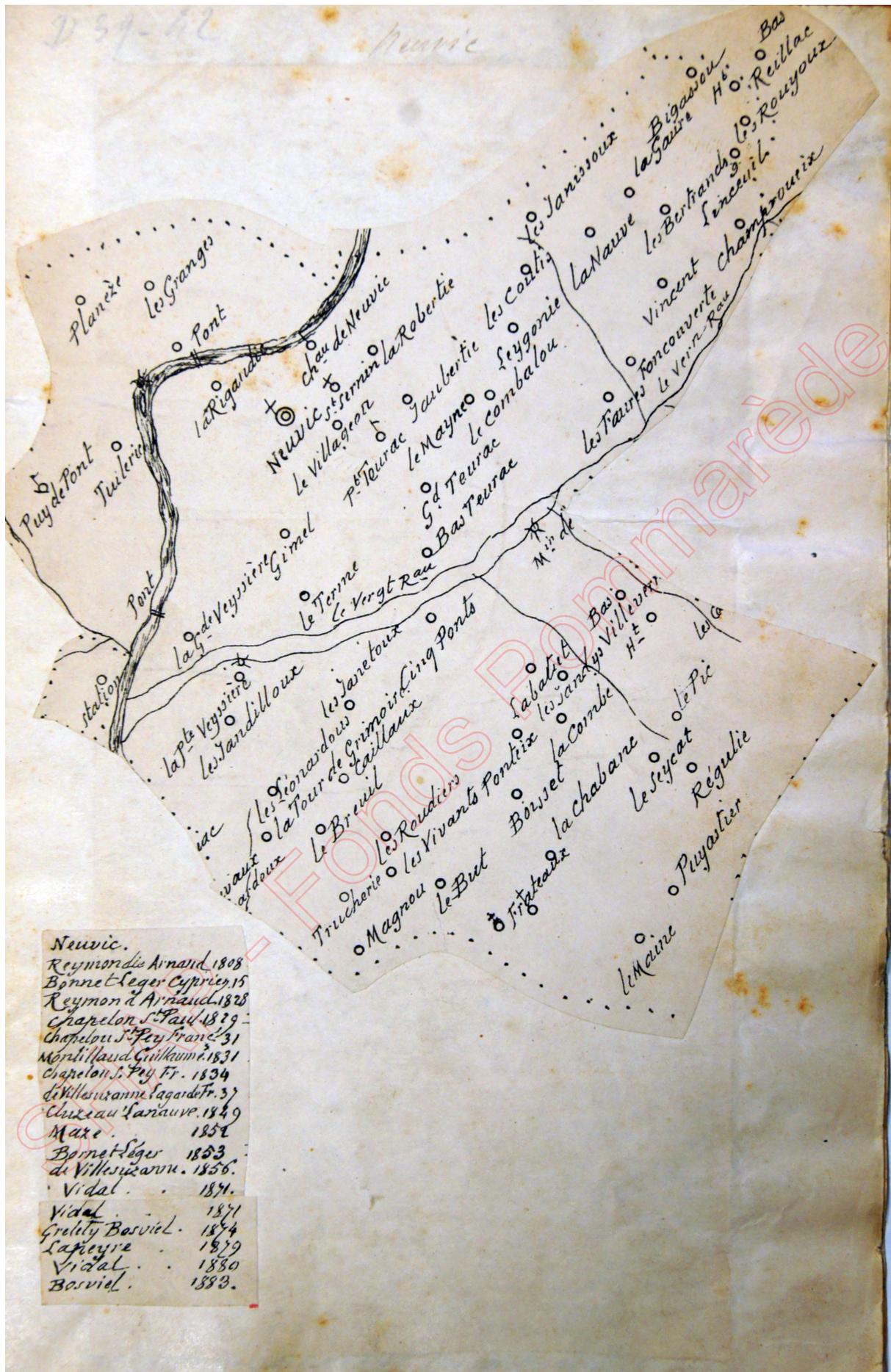


Société Historique et Archéologique du Périgord
Fonds Pommarède



Château de Neuville

SHAP - Fonds Pomme



61 le bourg 100m. . les Granges . 1/2 N. 4. le Reclau. 1 3
 5^e Château 73 N. E. les Jeandilloux. 1/2 S. O. 5 H^e Reillac. 3/4 N. E. 2
 Jabatut. 35. 3 les Sandys. 3/4 S. O. 2 Régutte. 4/2 S. O. 2
 les Bertrands. 3/4 N. E. 4 les Santoux. 1/2 S. O. 10 la Robertie (H^e B^{se}). 12. 10
 Baisset. 3/4 S. O. 1 les Janissoux. 3 E. 3 la Rigaudie. 1/2 N. O.
 Bigesson. 4/2 N. E. 1 Jaubertie. 1/2 N. E. 12 les Roudiers. 3/4 S. O. 4
 Brouil. 3/4 S. O. 12 le Léonardou. 350. 6. les Rouyoue. 4/2 N. E. 4
 le But. 450. 13 legonie. 1/2 N. E. 5 le Sycat. 45. 3
 le Caillou. 350. 2 M^{se}uil (H^e B^{se}). 1/2 N. E. 9 & S. Serrin. 1/2 N. E. .
 la Chabane. 450. 2 M^{se} de Neuvié. 1/2 N. O. 3 le Ferme. 1/2 S. O. 5
 Champroux. 1/2 N. E. 5 M^{se} du Buc. 1 N. 3 M^{se} de Théorât. 1/2 N. E. 1 P. 35
 Cinq Ponts. 25. 20 M^{se} du Pont. 4. 2 G^{de} Théorât. 25 (1/2 S. O.).
 le Cambalou. 25. 1 M^{se} de Villevermeil. 2/2 N. E. 2 La Tour de Grimoire. 350.
 la Combe. 3/4 S. O. 5 la Mayne. 65. 7 Tuilerie. 1/2 N. O.
 la Côte. 4 10 le Mûne de Sty Aster. 4. 2 G^{de} Verrière. 250. 17.
 les Couës. 2/2 N. E. la Nauve. 3 E. 3 le Villageou. 1/2 N. E. 2
 les Faures. 2/2 N. E. le Pic. 45 E. 5 Villevermeil. 35 E. 40
 Fontcouvert. 35 E. 5 Planèze. 2 N. 60 Vincent. 2/2 N. E. 6.
 St-Chaudibratou. 4/2 S. O. 3 Ponteix. 3/4 S. O. 15 les Vivants. 3/4 S. O. 3
 & Frateau. 4/2 S. O. 11 la Potence. 2 4 Trucherie. 2/2 S. O. .
 le Corrêt. 3 E. 4 la Soutarque. 1. 3 Magnou. 450
 Gimel. 1/2 S. O. 4 & Puy de Pont. 20 N. 25 (G^{de} du Chalard ?)
 la Gare. 3 E. (?) 4 Puyastier. 550. 6

Neuvié. 2.250 habitants; 100 feux au bourg; 1000
 communicants dont 450 hommes; 7.000 com-
 munionn. annuelles. 2582 hectares; 55^m 180^m
 altitude; chef lieu de Canton à 24 k. de Ribérac;
 25 k. de Périgueux.

Revenus de la commune en 1884: 167.66 x 37.

Revenus de la fabrique en 1881: 2.280^m (ord. 1500^m).

Revenus du Bureau de Bienfaisance en 1884: 174^m.

Sol. Crétacé supérieur. Carrières. Mollasse.
 Tuilerie. Alluvions.

Cette commune est arrosée par la rivière de-
 l'Isle rendue navigable en 1835. Le premier
 bateau arriva de Libourne à Neuvié y a
 chargé du merrain le 21 mars de cette même
 année. Il ya deux ruisseaux; celui du Vern
 qui vient de Cendrieux, faisait mouvoir
 plusieurs moulins et celui du Salembro
 qui sort de la vallée de St-Aquilien et de
 Chanterac. Ses sources sont nombreuses
 dans cette commune; l'eau jaillit princip-
 alement aux lieux où les rochers ont été
 coupés à pic, comme sur la route de Péri-
 gueux à Bordeaux, à la fontaine de Deroc
 et dans les charmilles du Château de Neuvié
 où il existe une fontaine qui pétrifie.

Près du cimetière est la fontaine St-Pey où
 l'on portait autrefois les enfants malades le
 jour de St-Pierre. es-liens. Il y avait, dit-on,
 dans le voisinage de cette fontaine une cha-
 pelle dédiée à St-Martin. Le sol en général
 est léger et mélange d'humus végétal et de
 sable quartzeux au-dessous duquel s'étend
 un lit de cailloux roulés qui recouvre des
 bancs de calcaire horizontal stratifié. La
 plus grande partie des habitants se compose
 de petits propriétaires et de métayers adon-
 nés à l'agriculture et au soin des bestiaux.
 Il y a à Neuvié un marché le vendredi
 des foires le 3^e vendredi de janvier, le vendredi
 après Pâques et le 16 août, jour de St-Roch.
 L'air est très sain, la population est saine
 et religieuse. Un pont construit sur l'Isle
 en 1876 (?) relie Neuvié à la gare située à 10
 environ.

origines. La tradition locale place au village de Théorat l'ancien bourg de Neuvic. (Ce nom, dit M. de Gourgues, a fait penser que Neuvic (nouveaux vicus) a remplacé une ancienne paroisse, qui était près de Puy-de-Font et qui dans la vie de St Astier par le P. Dupuy est appelée sanctus Petrus de Arce. Cette translation remonterait aux incursions des Normands sans doute, car au XI^e siècle Neuvic avait déjà le titre d'archiprêtre, qu'il perdit plus tard et qui passa à Villambert.) (Dict. topog.) Neuvic était aussi un des 7 archidiaconés du diocèse de Périgueux (Pouillé antérieur à 1322).

origines. « Archipresbyt. Novicensis » 1090 (Sépines); « sanctus Petrus de Novo Vico » 1099 (don au chap. de St Astier); « Neuvic » 1203 (Cens dû au seigneur de Raillefer); « Eccl. de Novo Vico » (P. XIII^e s.); « Cap. de Novo Vico » (XIII^e s. Rôle de la taxe payée au Roi. Arch. de Pau); « Cap. de Novo Vico » (P. 1382); « Cure de Neufvry et Valeureux, coll. le chap. de St Astier » (P. 1516. 1538); « Eccl. de Novo Vico ad coll. capituli St Astier » (P. 1556); « la Cure de Neuf et Valeureux » (P. 1711-1713); « St Pierre de Neuvic » (P. 1789); « Neuf Vico » 1760 (Acte notarié); « St Pierre de Neuvic » (Actes paroissiaux de 1668 et suiv. aux Archives de la Dordogne), etc.

Neuvic était autrefois un repaire noble, qui dépendait au XIV^e s. de la Châtellenie de Brignol; il fut détaché en 1520 et érigé depuis en marquisat, ayant haute justice sur Neuvic 1760 (Alm. de Guy. - Voy. dict. de G.). Titulaires et Patrons: St Pierre et St Paul;

29 juin. Stat. de l'Evêché; voy. origines. - Eglise. L'église primitivement romane a été transformée en église gothique. Elle a été bien réparée et agrandie. Elle mesure 48^m sur 19^m 62; ses voûtes à nervures compliquées et ses contreforts sont du XVI^e s., son sanctuaire est neuf et très bien. La chapelle de gauche, dédiée à la Vierge, est gothique; celle de droite, dédiée à St Joseph, est romane. - 3 portes. 8 croisées.

Vitraux de la Vierge et de St Anne. Tableaux: le Christ en Croix; N. D. de Pitié; la Vierge; St François de Sales et les Religieuses de la Visitation (ancien et bien).

Statues de la Vierge et de St Joseph. Magnifique autel en pierre sculptée. On y voit représentés: Jésus bénissant les petits enfants; St Pierre et St Paul; St Jean donnant la Communion à la Ste Vierge. Cet autel est un don de M^{lle} de Mellot et a coûté 4000^{fr}?

2 sacristies à l'est et au midi avec porte et cheminée. Beau vestibule.

Le clocher a sa flèche flanquée de tourelles et s'élève, croix comprise, à 55 mètres.

Je me plais à reproduire ici les poétiques et pieuses réflexions de M. le Chanoine René à l'occasion du clocher de Neuvic.

« Le clocher occupe une grande place dans l'histoire civile et religieuse des paroisses... c'est le géant du lieu, dont la voix forte et harmonieuse retentit à tous les points de l'horizon, qui soulève et porte en haut, jusqu'au ciel, nos pensées, nos besoins, nos supplications... il est par sa taille élancée, le plus bel ornement des villes et des bourgs

qui, sans lui, n'offriraient que l'aspect de la monotonie... sa flèche symbolique semble provoquer le cœur de Dieu à répandre sur la terre l'abondance de ses miséricordieuses tendresses... C'est le héraut de Dieu chargé de proclamer ses ordonnances, de rappeler ses volontés souveraines... c'est l'ami constant de toutes les familles, toujours en communion avec elles, dans les joies comme dans les douleurs... A l'apparition d'un nouveau né, devenu par le baptême enfant de Dieu et son héritier, il resonance en joyeux carillons... il a des vibrations graves et majestueuses pour célébrer les solennités de sa religion, le culte et le repos du dimanche, les fêtes de la première communion, du mariage et de la patrie... Il sapitoye sur les agonisants qui ont besoin du viatique... il pleure sur les morts que l'on porte au dortoir commun... Et, fait-on étranger, exilé, tout seul dans un lieu, le clocher se charge de conduire le deuil, au défaut des parents et des amis qui sont restés au loin... Son service qui embrasse toute la vie, se prolonge longtemps encore après les funérailles, et il empêche que les défunts soient oubliés dans les anniversaires... Des dangers pressants viennent-ils à se montrer, l'eau, le feu, les ennemis de la patrie, le clocher sonne l'alarme, appelle au secours, crie aux armes, à coups redoublés... Il est secourable et miséricordieux... Il devient, au besoin, sentinelle et vaillant guerrier... Quels services il rend au village !... Il mesure le temps, favorise le travail régulier, l'assistance au catéchisme et à l'école, protège le travailleur contre les exigences et les injustices de la cupidité... Que d'idées, que de relations, que d'émotions il fait naître, il entretient !... Sa voix adoucit les souffrances dans les veilles, calme et console dans les ennuis et dans les tristesses... Elle va jusqu'aux oreilles des sourds qui, par elle, sont encore en relation avec les choses de la vie présente... Elle excite de salutaires remords... arrête les pensées criminelles... - Honneur au clocher... Qui aura bien son culte, aimera sa religion, sa paroisse, le lieu de ses morts, le sol et la maison de ses pères, les fêtes anniversaires de famille, tout ce qui rapproche, tout ce qui unit, tout ce qui fait le vrai bonheur d'ici-bas... Le culte du clocher empêchera l'absentéisme, ce fléau du temps modernes qui rend les familles inconstantes au détriment de leur santé, de leurs fortunes, de leurs principes, ce qui prive les paroisses du patronage efficace de leurs notables et les laisse orphelins...

Il sert de jibare, de drapeau, d'ombrage; enfin, il est placé, ici-bas, comme une échelle symbolique, pour monter plus haut que lui, dans l'éternelle paroisse du paradis. »

2 cloches, l'une du XVIII^e.s. pesant 1400 liv., l'autre du XIX^e.s. pesant environ 2.200 liv.
Cette dernière porte l'inscription suivante:
« Paroisse de Neuvié sur l'Isle. Saudate Dominum in cimbali benesonantibus. Ps. 150. Je m'appelle Charlotte. Ma marraine a été M^{me} la Comtesse Charlotte de Fayelles comtesse de Mellet. Mon parrain M^r Oscar Bardy de Fourtou député, ancien ministre. S. S. Pie IX pape. M^r Dabert évêque de Périgueux. Tardit curé-doyen de Neuvié. Conseil de fabrique. MM. G. Bosviel maire. Bornet-Léger président. F. Deffarges, Alban Lanove trésor. Gabriel Bosviel secrét. J. Bordier, 18 janvier 1878. — A. Vauthier fondateur à St Emilion. »
Cimetière à 200 mètres.
Presbytère à 25^m de l'église. 9 pièces avec dépendances de 25 à 30 ares. Citons M. René:
« Le presbytère est le deuxième temple de la paroisse, la maison de la prière, l'asile de la science, et comme le jardin des vertus chrétiennes, et sacerdotales. C'est la maison du père de famille, la maison commune où se traitent, à chaque instant les intérêts des vivants et des morts, où les orphelins, les veuves, les pauvres, les malades, les affligés, les frères divisés, les étrangers et tous les malheureux trouveront toujours un médiateur, un conseiller, un défenseur, un père et un ami. »
Neuvié possède deux magnifiques écoles: celle des garçons tenue par les frères maristes et fondée par M^{me} de Mellet; celle des filles dirigée par M^{lle} Sabayse, que tout le monde proclame l'institutrice modèle. Il y aura bientôt un hospice, une maison des pauvres due à la générosité des frères Pouget, et où le nom de Bosviel ne sera jamais oublié.
Confréries; Scapulaire, Sacré-Cœur, Rosaire vivant, Enfants de Marie.
Généralités, un grand nombre d'enfants assistés, 4 sourds-muets, 4 aveugles, 10 cabarets, 4 cafés.
Fondation d'un service pour les frères Pouget.
Du château de Neuvié coulent sans cesse et par mille canaux divers des libéralités pour toutes les bonnes œuvres.

Bulletin de la S. H. et Archéol. du Périgord. Art. de M. le Baron de Verneilh. t. XIII. p. 230 et suiv. }
Le château de Neuvic. a Dans la collection de vieux manoirs périgourdiens que nous augmen-
tons chaque jour, sans avoir la prétention de la rendre jamais complète, tant la mine est iné-
puisable, Neuvic mérite, par l'originalité de son plan, son importance, les souvenirs historiques qui s'y rattachent, une place tout-à-fait à part. Contrairement à la mode suivie généralement dans notre pays, aux XV^e et XVI^e siècles, il n'a pas de tours rondes ou octogones et ne ressemble pas du tout à la plupart de ses contemporains... Il se compose de deux grands corps de logis à quatre étages, coiffés de hautes charpentes en tier-point, et couronnés d'une guirlande de mâchicoulis, interrompue par des lucarnes à pignons aigus et à crochets. Le principal corps de logis longe la rive de l'Isle et n'en est séparé que par une terrasse étroite, au pied de laquelle passe le chemin de halage. L'autre, un peu moins long, se soude au premier en retour d'équerre et s'élève perpendiculairement à la rivière. A la rencontre des deux ailes, un pavillon carré pour l'escalier, et aux extrémités, des tourelles sveltes en encorbellement rompent la ligne monotone des toitures et donnent un cachet tout particulier d'élégance à la construction, peu riche d'ailleurs en ornementation sculptée.

Neuvic, en effet, tout en étant de la bonne époque de la Renaissance (1520-1530), a bien plutôt les caractères architecturaux de la fin du XV^e siècle que ceux du temps de François I^{er}. Le pavillon à trois pans qui dresse sa toiture indépendante au milieu de la principale façade est très postérieur au reste de la construction; il fut élevé au XVIII^e s., et dans le goût de ce temps-là, uniquement pour les agréments des châtelains de Neuvic... La notice du général de Mellet nous apprend qu'avant 1590, un autre château existait sur les bords de l'Isle, mais à 5 ou 600 mètres en amont. Le vieux château fut démoli pour construire celui-ci; ce dernier a conservé jusqu'à cette heure sa double muraille de mâchicoulis et ses tourelles. On a détruit sa double enceinte fortifiée, et ses fossés en partie comblés. Il a soutenu plusieurs sièges. Le roi Henri de Navarre, le vicomte de Turenne et Sully y sont venus plusieurs fois. Jusqu'à la Révolution de 1789 et à la confiscation qui en fut la suite, il y avait au château de Neuvic une chambre appelée la chambre de Henri IV, et la

» pièce qui précède cette chambre était dési-
» gnée sous le nom de salle des gardes. Elle
» environnée d'une balustrade, et les meu-
» bles de cet appartement étaient, disait-on,
» ceux du temps de Henri V.

» En 1587, peu de jours après la bataille de
» Coutras, le roi de Navarre quitta son
» armée et en laissa le commandement
» au prince de Condé et, sous ses ordres, au
» vicomte de Turenne; celui-ci se porta d'a-
» bord sur Sainte-Foy, puis soumit les pla-
» ces et châteaux entre la Dordogne et l'Isle;
» il occupa Grignols, Saint-Astier et Neuvic.
» Il vint de sa personne s'établir à Neuvic
» et dota de ce château les sauve-gardes
» qu'il accorda. . . »

» Dans l'origine, la terre de Neuvic fai-
» sait partie du comté de Grignols qui, dès
» le XI^e siècle, appartenait à la famille de
» Talleyrand-Périgord. . . »

» La généalogie des Fayolle, œuvre cons-
» cienzieuse de l'abbé de Sespine, publiée dans
» le Nobiliaire de St-Allais, va nous apprendre
» maintenant comment ils devinrent seigneu-
» rs de Neuvic, et comment cette terre, dont
» l'un d'eux venait de construire le château,
» passa à MM. de Mellet qui l'ont possédé
» jusqu'à nos jours.

Annet, nommé aussit Agnet de Fayolle,
chevalier, seigneur de Douet, l'Enclavé, etc.,
devint seigneur de Neuvic, par suite d'un
échange, fait le 4 novembre 1520, avec mes-
sire François de Talleyrand, seigneur de
Grignols et prince de Chalais, auquel il cé-
da la terre de Douet, en Saintonge, pour
celle de Neuvic, composée de deux paroisses,
Neuvic et Vallereuil, qui fut alors d'émem-
brée de la châtellenie de Grignols. . .

De sa femme Charlotte d'Abzac de La
Douze, Annet de Fayolle n'eut pas d'enfants.
Par son testament, daté de 1532, il laissa la
jouissance de ses biens à sa veuve et la
propriété à son neveu, Jean de Mellet, fils
de sa sœur, à la condition de porter les noms et
armes de Fayolle, condition à laquelle se sont
toujours conformés les descendants de Jean
de Mellet. Les chiffres entrelacés d'Annet de
Fayolle et de sa sœur Catherine se virent en-
core sculptés sur un des murs du château et
prouvent bien, s'il était possible de conserver
des doutes à cet égard, que c'est Annet qui le
fit construire. Il vivait encore en 1543. Sa gé-
néalogie de St-Allais ne donne pas la date de
sa mort. »

La famille de Mellet, dont les armes sont
« D'argent, à 3 raches à miel d'azur » est ori-

ginaire du lieu de Mellet, dans l'ancienne
paroisse de Bersat qui remplace la paroisse
de Beauregard de Terrasson. Son nom
est cité dans les galeries des croisades du
musée de Versailles. Elle cessa d'habiter la
terre de Mellet vers 1494, pour aller se fixer
au château de St-Pardoux-de-Dronne, qu'elle
venait d'acquérir par héritage. Après 1543 un
nouvel héritage décida encore cette famille
à quitter le château de St-Pardoux pour ve-
nir habiter celui de Neuvic. Une partie de
cette famille a été protestante et attachée
à la cour du roi de Navarre... (Extrait
de la notice sur le château de Neuvic, par le
général comte de Mellet, citée par M. le B^{on}
de Verneilh.)

Il y a dans le château de Neuvic une chapelle
qui fut bénite en 1721 par messire de Taillefer,
abbé de St-Martin de Simoges. Sur la façade
on remarque une très belle statue de Notre-
Dame qu'on dit miraculeuse. A signaler à
l'intérieur de la chapelle un Christ en bois
encadré sur velours. Le chemin de croix
en plastique est bien; plusieurs tableaux
dépassent l'ordinaire. Notons enfin que
la rampe de communion est celle qui for-
mait la clôture du lit d'Henri IV, laquelle
nous avons déjà mentionnée en parlant
du château. - (Voir aussi la notice du châ-
teau de Neuvic dans la Guienne monum. 163)
(Archiv. de la Dord. p. 544 N^o 21.) Vente du 17
ventose an III. Château de Neuvic et autres
immeubles. Propr. Fayolle émigré; adjudic.
Meyrignac, 107.000 fr.

Le château de Frateaux dont il ne reste
que des ruines et des souterrains a appar-
tenu successivement aux Grimoard, Saint-
Chamans, de Bertin et de Mellet.

Jean de Grimoard, écuyer, seigneur de
Frateaux avait épousé le 17 février 1577
Françoise de Beauvoir de St-Aulaire.

Le château de Frateaux et sa chapelle, dédi-
ée à St^e Marie-Madeleine, sont mentionnés
dans des documents fort anciens. On lit
en effet: « Capella sanctae Mariae de Frau-
teus » 1123 (Esp. 30 donation au chapitre de
St-Astier); « Esp. t. 52, cite la chapelle de St^e
Madeleine de Frateaux (année 1627); « Forta-
litium de Frau-teus », 1264 (Arch. de la M. de
Talleyrand); « locus de Frastellis sive de Ri-
jayria », 1343 (Espine); « Frasteaulx », Fras-

teaux n. 1690 (Acte not.) - Ancien repaire noble.
La chapelle de Frateaux était de style go-
thique et placée à côté de la tour carrée
qui était au nord (R.P. Charles).
(Archiv. de la Dord. R. 544. N. 12) Vente du
16 germinal an 2. Le vieux château de
Frateau, propriét. Mellet émigré; adjudic.
Millaret 5.700 fr. Le même acquit un grand
nombre d'autres lots.

Puy-de-Pont. A Puy-de-Pont naquit St
Astier, solitaire au VI^e siècle. Il y avait
là anciennement une ville avec un château
qui furent détruits, dit-on, par Talbot au
XV^e siècle. Nous trouvons dans le Dictionn.
de Gourgues, relativement à ce lieu les
indications suivantes: «Tengida de Puidenon»,
1203 (Cens dû au seigneur de Taillefer); «Puy
de Pons» 1471 (Dives t. 69); «Fortalium
Podii de Ponte» XVI^e siècle (Sespine); il y a
encore apparence de quatre portes (Terr.
de Lieu-Dieu). Au-dessus du village de
Puy-de-Pont il y a un camp retranché qui
a conservé le nom de camp des Anglais.

À 4 ou 500 mètres est du bourg de Neuvic
il y avait autrefois dédiée à St Sermin
(St Saturnin). Elle est marquée dans
Bellevue, mais il n'en reste plus de trace.
Le R.P. Charles signale deux chapelles disparues:
celle de St Radegonde, et celle située à Pla-
nixe. Le dict. de Gourgues mentionne ainsi
ce lieu: «Arenus de Planixa» 1262 (Perig. M.
H. 9138, N. 13).

Cité enfin avec le R.P.
Charles «la Croix de Tron» et la Croix d'Olivet»
- (Fonds Sespine t. xv. p. 26) 116. Charte
par laquelle Guillaume évêque de Périg-
ueux confirme au chapitre de St Astier
la donation de l'église de St Pierre de Neuvic
en son entier faite précédemment au mê-
me chapitre par Guillaume de Montberon
«Ego W. Dei gratia petraboricensium epis-
copus presentibus et futuris notum face-
re studui, animæ meæ salutis etc...»
(Arch. Nat. Fonds Sespine t. xv. p. 10 et 11)

«Petrus eps... dat rogatu et supplicatione
nobilitum virorum et de Bernard de Vei-
risus archidiacone de Neuvic à Elie Goeth
l'archiprêtre de Neuvic. Honestavit etiam
hoc donum idem Bernardus decem dans et
faciens solidos nominato Helia, annis qui-
bus Novicensis debentur parata decem si-
mul et afferens sub testimonio et reveren-
tia dominorum episcopum Guillelmi videlicet
de Monteberulli et Rainaldi pie recordationis